

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille  
recrute 1 contractuel 160h pour le deuxième semestre de l'année universitaire 2022-2023  
dans le champ disciplinaire : TPCAU  
THEORIE ET PRATIQUE DE LA CONCEPTION ARCHITECTURALE ET URBAINE  
Ou VILLE ET TERRITOIRE  
(Formation professionnelle continue)

**Adresse administrative et géographique de l'affectation :**

École nationale supérieure d'architecture de Marseille

Adresse : 184 avenue de Luminy – Case 924 – 13288 MARSEILLE Cedex 9

**Contexte et organisation :**

**Formation professionnelle continue (FPC)**

L'ENSA-Marseille est l'une des 5 ENSA à proposer un cursus en formation professionnelle continue (FPC- Profil), sur 4 années.

Les recrutements se réalisent tous les 2 ans. La FPC-Profil est ouverte aux personnes engagées dans la vie active, ayant une activité professionnelle dans le domaine de l'architecture et souhaitant obtenir le Diplôme d'Etat d'Architecte.

Le cursus complet jusqu'au Diplôme d'État d'Architecte s'organise en 4 ans. Les stagiaires intègrent l'équivalent de la 2<sup>e</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle conduisant au diplôme d'études en architecture conférant le grade de Licence ou la 1<sup>ère</sup> année du 2<sup>e</sup> cycle conduisant au Diplôme d'État d'Architecte conférant le grade de Master.

**Les objectifs de la formation FPC sont les suivants**

Les enseignements des 2 cycles assurent une progressivité des acquisitions. Ils sont organisés autour du projet d'architecture et des disciplines qui concourent à l'architecture.

La formation, consiste à transmettre aux stagiaires un savoir « académique » leur permettant de maîtriser la pratique du projet. Dans cette optique, l'apprentissage ne reproduit pas le « projet d'agence », mais se positionne dans une situation théorique, le « projet d'école », mettant l'accent sur la conception du projet architectural et urbain.

**Le 1er cycle** est le moment du déconditionnement et du regard critique sur les réflexes du « faire », acquis en entreprise. Il doit, en outre, permettre aux stagiaires d'acquérir les bases :

- d'une culture architecturale;
- de la compréhension et de la pratique du projet architectural par la connaissance et l'expérimentation des concepts, méthodes et savoirs fondamentaux qui s'y rapportent;
- des processus de conception dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence à des usages, des techniques et des temporalités.

**Le 2e cycle** est le moment de l'élaboration du nouveau positionnement professionnel personnel faisant suite aux acquisitions théoriques. De plus, il doit permettre au stagiaire:

**De maîtriser :**

- une pensée critique relative aux problématiques propres à l'architecture;
  - la conception d'un projet architectural de manière autonome par l'approfondissement de ses concepts, méthodes et savoirs fondamentaux;
- la compréhension critique des processus d'édification dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence aux différents usages, techniques et temporalités.

**De se préparer :**

- aux différents modes d'exercice et domaines professionnels de l'architecture ;  
à la recherche en architecture

**Pour des questions d'emploi du temps tous les cours de la FPC sont concentrés le vendredi en licence et en première année de Master. En dernière année, les étudiants de la FPC fusionnent avec la formation initiale**

#### **Organisation de la formation FPC :**

**En S3 et S4**, plusieurs exercices théoriques ont vocation à « déconditionner » les étudiants des réflexes du faire et à trouver des logiques de projet, plutôt que de répondre à un programme, une réglementation, etc. L'accent est mis sur la représentation (dessins, maquettes). Les étudiants sont généralement déroutés, découvrent que l'on peut penser l'architecture en dehors des contraintes d'usage, de normes, etc. L'objectif étant d'arriver au déconditionnement des réflexes du « faire »

**En S5 et S6**, l'énoncé des exercices est commun avec la formation initiale. S5-FPC & S6-FPC abordent la question de l'espace public et de la ville par l'intermédiaire de l'équipement et du logement collectif.

**En S7, projet et séminaire : « Patrimoine-Préexistence-Réhabilitation »**, les étudiants abordent la problématique de la préexistence en projet, avec des questionnements théoriques (Rigeil / Choay / charte de Venise, ...) et une approche des savoir-faire constructifs anciens en vue de projeter une architecture contemporaine dans un contexte ayant une forte valeur patrimoniale. En parallèle, ils doivent mener un travail de séminaire, celui-ci les conduit à produire une réflexion critique sur un objet XXème. Une série de courts méthodologiques et de cas d'étude accompagnent le séminaire.

Après un premier semestre S07 sur la question du patrimoine, le projet/séminaire du S08 a pour ambition d'aborder les outils de la stratégie urbaine d'une part et ceux de la mise en forme architecturale d'autre part. Le projet urbain et architectural essaiera de poursuivre un récit du territoire et une problématisation des questions actuelles liées au développement urbain soutenable initiés dans son questionnement en séminaire.

**L'enseignant recruté aura la charge pédagogique suivante : (160 heures sur un semestre les vendredis, hors réunions pédagogiques et jurys divers). Des visites peuvent avoir lieu le samedi de temps en temps. Un voyage pédagogique de 4 jours est prévu.**

#### **130h de studio de projet**

**15h d'analyse du site en lien avec un autre enseignant**

#### **15 heures de coordination**

Afin d'articuler le séminaire d'analyse urbaine et le projet urbain, 15 h de coordination seront prévues dans le semestre. La phase de stratégie urbaine sera coordonnée par les enseignants de séminaire et de projet conjointement.

Les interventions devront se conformer au planning définis avec l'ensemble des enseignants intervenant dans ce cycle de formation.

L'enseignant de projet devra accompagner le groupe d'étudiants à un voyage d'étude à Amsterdam (dont les dates restent à définir et à confirmer selon la situation sanitaire)

#### **Studio projet urbain 131 h (en master / S8)**

De son côté, la conception du logement « ordinaire », individuel ou collectif, ouvre à la fabrication de la ville. Le postulat de la densification pose la question de la forme urbaine acceptable, composant formellement et fonctionnellement avec le tissu urbain qui l'entoure. Le projet architectural devra être attentif aux autres, à ce qui est à côté, clarifier les limites, maintenir des vues proches et lointaines pour tous, inventer des nouvelles formes urbaines, respecter et valoriser les lieux existants, répondre au besoin de logements, tendre vers une économie d'espace et une réduction des frais de gestion, accompagner l'évolution des modes de vie, et être en adéquation avec les espaces publics existants ou proposés.

Le thème du logement permet de prolonger le travail sur l'emboîtement des échelles. La dimension domestique interroge les modes d'habiter actuels <sup>1</sup> et les usages de chaque pièce, leurs évolutions, leurs dimensions. Si L. Khan pense que « cuisine veut être le salon et la chambre à coucher en soi une petite maison » <sup>2</sup>, la société ouvre puis referme la cuisine et survalorise la salle de bain culte du corps oblige<sup>3</sup>, Y.

<sup>1</sup> N. Haumont, M. Segaud, « Familles modes de vie et habitat », Habitat et société, L'Harmattan, 1989

<sup>2</sup> L. Khan, « Perspecta3 », the Yale architectural journal, 1955, p60-61

Lion<sup>4</sup> les met en façade, c'est là l'occasion d'habiter l'épaisseur des murs. Le passage de l'individuel à quelques logements imbriqués ouvre à la question du partage, de la mitoyenneté, de la desserte et de la distribution<sup>5</sup> d'abord sous forme d'immeuble villas. Le logement collectif se classe par densité, par typologie, par orientation, par type d'extérieur (balcon, loggia), selon son accès ou la transition du public au privé, ou par mode de desserte, véritable art de la distribution verticale, horizontale. L'impact de la loi PMR et RT2012 respectivement sur l'intérieur et les façades des logements ouvre sur la question de la norme.

Au-delà de ces thèmes de réflexions, le travail de ce semestre portera principalement sur la conception d'une trame et d'une forme urbaine. Il permettra de tester des manières de faire de l'urbanisme par la « composition », par la « révélation » ou par la « programmation »<sup>6</sup>, et de s'interroger sur leurs limites.

La question de la soutenabilité sera abordée aux différentes échelles de conception : gestion des risques (inondation, déforestation), mise en valeur d'éléments territoriaux existants (relief, végétation, cours d'eau), « juste densité », connexion aux transports collectifs, déplacement doux, mixité de fonctions dans l'îlot, îlot de fraîcheur urbain, conception bioclimatique des logements, recherche sur des matériaux bio-sourcés et locaux, etc.

La phase dite de-master plan ou stratégie urbaine proposera une hypothèse d'urbanisation sur toute ou partie du secteur sélectionné par les enseignants, comprenant la création d'espace public, d'opération de logements et éventuellement d'activités ou équipement.

La proposition s'appuiera sur les phases d'analyse antérieures pour montrer comment le projet s'ancre dans le site. Il s'agit de situer le périmètre d'intervention dans l'histoire, le développement, la morphologie, etc. du territoire étudié, et de mettre en évidence en quoi le projet répond aux attentes et dysfonctionnements identifiés, aux problématiques soulevées. Évidemment, ce projet se fera forcément par étape, aussi il sera pensé et représenté dans un temps proche puis lointain.

La dernière phase de travail porte sur l'esquisse architecturale d'un programme comprenant des logements. Il prendra place sur un îlot ou un lot issu de la première phase de réalisation du plan d'ensemble. Chaque membre du même groupe prendra évidemment un périmètre différent et de préférence voisin voir mitoyen de l'autre.

On abordera notamment les questions de composition urbaine et d'insertion dans le site, de diversité typologique, de prise en compte des nouveaux modes d'habiter, dans un objectif d'attractivité et de diversification de l'offre de logement du secteur, aussi il combinera des logements collectifs et de l'habitat individuel. Une attention particulière sera portée aux espaces communs partagés et aux traitements et occupation des rez-de chaussées des bâtiments.

#### Rendu Master plan ou stratégie urbaine

Le rendu se fera sous la forme d'un diaporama expliquant le parti d'aménagement et ses objectifs avec :

- les emprises foncières d'intervention à différentes échelles
- un Plan du réseau viaire distinguant clairement les espaces privés des espaces publics,
- un Plan d'aménagement détaillant le traitement des espaces publics,
- des Coupes types sur les axes majeurs,
- un Plan masse d'ensemble permettant de juger de l'insertion des nouvelles constructions dans le site,
- des Coupes de principe sur les îlots proposés,
- les dispositions physiques et les capacités (récapitulatif SHON, nombre de logements et de stationnements créés, Evaluation des COS par îlot et surfaces espaces publics conservés, réaménagés et créés),
- des insertions du projet dans paysage
- un phasage du projet dans le temps
- Une perspective urbaine d'ensemble ou une maquette
- tout autre document utile à la compréhension de la stratégie

#### Rendu Projet individuel

- une note de présentation d'une page A4

<sup>3</sup> M. Eleb, S. Bendimérad, « Vu de l'intérieur »: Archibooks+Sautereau, 2010,

<sup>4</sup> JM. Léger Y ; Lion « logements avec architecte », Creaphis, 2006

<sup>5</sup> C. Moley, « L'immeuble en formation : genèse de l'habitat collectif et avatars intermédiaires », Mardaga 1991

<sup>6</sup> F. Fromont, « Manières de classer l'urbanisme », Dossier « urbanisme, fin de siècle », Criticat 08, p41-61, <http://issuu.com/criticat/docs/criticat08>

- une maquette de l'ilot au 1/500 avec son environnement immédiat
- plans, coupes, façades au 1/200° avec détails au 1/100°,
- Tout schéma perspectif permettant de comprendre le bâtiment dans son environnement

Le format du rendu sera le A0 vertical.

**La rentrée a lieu le 27 février 2023.**

## **Environnement professionnel :**

### **Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :**

L'ENSA-Marseille accueille environ 1100 étudiants chaque année, dont 959 en formation initiale (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles) et 13% d'étudiants étrangers (toutes formations confondues).

Elle est la seule école d'architecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la région Corse d'où sont issus une grande majorité d'étudiants. Outre la formation initiale organisée en quatre départements pour le 2<sup>e</sup> cycle, l'ENSA-Marseille, s'appuyant sur un département de la recherche doctorale en architecture (DREAM), est l'une des 12 écoles à avoir mis en place une formation doctorale dont le développement constitue une priorité. Avec l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional d'Aix-Marseille Université et l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage, elle construit l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires.

L'école propose également un double cursus architectes/ingénieurs - ingénieurs/architectes avec Polytech'Marseille d'Aix Marseille Université.

Elle est l'une des 5 écoles délivrant le diplôme d'architecte en formation continue avec un recrutement bisannuel.

### **Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :**

L'école de Marseille accueille **trois unités de recherche habilitées** :

L'unité de recherche **PROJECT(s)** aborde la question du projet dans les disciplines de l'architecture, du paysage, de l'urbanisme, du design et de l'ingénierie. Elle a vocation à étudier les savoirs en actes dans le projet : les savoirs convoqués et utilisés dans la conception ; les savoirs transformés et produits par la conception. Elle cherche à déterminer sous quelles formes ceux-ci sont effectivement sollicités, et ceux-là, effectivement produits.

Cette approche du projet, qu'elle soit disciplinaire ou transdisciplinaire, puise dans les cinq axes du laboratoire qui organisent, en leur sein, des thèmes et actions de recherche : "Pédagogie réflexive du et pour le projet" ; "Les territoires et objets multiscalaires en projet" ; "Projeter face aux risques" ; "Ambiances, Energie, Environnement durable dans le projet" ; "Modèles numériques et méthodes pour le projet".

**INAMA** : Les travaux du laboratoire sont centrés sur l'époque contemporaine (XIX siècle à nos jours) et l'aire régionale Méditerranéenne, ils abordent les questions des productions doctrinales et de projets à différentes échelles. Déclinant une thématique générale centrée sur les rapports entre dynamiques globales et locales, les recherches traitent particulièrement : de la construction contemporaine du territoire urbain et métropolitain (histoire et atlas des territoires), des transferts et adaptations de normes et de modèles, de la construction des postures méditerranéistes en architecture, des jeux d'acteurs entre experts et politiques, des doctrines et des pratiques d'identification et d'intervention sur les patrimoines.

### **MAP-GAMSAU**

Le laboratoire MAP-Gamsau est l'équipe fondatrice de l'UMR 3495 CNRS/MCC MAP. Le MAP, Unité Mixte de Recherche du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et du Ministère de la Culture et de la Communication, fédère des équipes au CNRS et au sein des écoles d'architecture de Lyon, Nancy, Mar-

seille et Paris La Villette.

Depuis janvier 2014, le Map-Gamsau est hébergé par le CNRS sur le campus Joseph Aiguier à Marseille. L'équipe s'est recentrée autour d'un objectif scientifique principal : développer des méthodes, des outils et des modèles pour observer, comprendre et documenter les évolutions du bâti patrimonial. Interrogeant des technologies et formalismes existants, ou en introduisant des outils informatiques et des méthodologies d'étude expérimentales, l'approche du laboratoire se caractérise par les quatre éléments suivants : une méthode de travail, intégrant les logiques de modélisation architecturale aux pratiques de la visualisation d'informations ; une mise en œuvre de modèles théoriques et de représentations graphiques répondant aux exigences particulières du domaine d'application ; des protocoles d'acquisition de données métriques innovants ; un important effort de déploiement des travaux de recherche vers les communautés scientifiques et professionnelles du domaine ainsi que vers le grand public. Depuis janvier 2016, l'équipe est liée au Centre Interdisciplinaire de Conservation et Restauration du Patrimoine (CICRP) au travers d'une convention de laboratoire commun (Lab-Com MAP(CICRP)).

**Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :**

Le projet étant placé dans les études d'architecture au cœur de l'enseignement, une organisation forte et cohérente a été mise en place à l'école de Marseille)

En 1er cycle, l'enseignement du projet est organisé sous forme de studios semestriels (648 heures d'enseignement sur 2200 heures, soit 30 % du nombre d'heures total). A ces studios sont rattachés des travaux dirigés pluridisciplinaires de 16h.

En 2e cycle, l'enseignement du projet structure avec les enseignements de séminaire l'activité des quatre domaines d'études (480 heures, soit 40 % des 1200 heures).

En 1er cycle, une équipe pédagogique est responsable de l'enseignement du projet par semestre et encadre toute la promotion. Elle est organisée en studios travaillant sur la base d'une thématique commune affichée dans le programme. Par ailleurs, outre les travaux dirigés pluridisciplinaires, la collégialité a été renforcée avec les autres domaines d'enseignement. Ainsi, l'enseignement d'analyse architecturale et urbaine est partagé au 2e semestre pour une journée par semaine avec les 3 autres groupes de disciplines : Représentation en 1ère année, Construction en 2<sup>ème</sup>, Ville et Territoires et Société en 3<sup>ème</sup> année.

Le 2e cycle est structuré en quatre domaines d'études prenant en charge studios séminaires et cours. Le domaine d'études est un lieu de débat ; son espace de travail privilégié est le territoire méditerranéen. Il doit conduire l'étudiant à une pensée et une démarche autonome mesurée au travers de la production du PFE et du mémoire. Le domaine d'études doit également préparer l'étudiant à la démarche de recherche, ceci en lien avec un ou plusieurs laboratoires de recherche de l'école. A la fin de chaque semestre, les studios de projet organisent des jurys de correction communs auxquels peuvent être conviées des personnalités extérieures à l'école. Le domaine d'études valorise sa production pédagogique et de recherche par des expositions, débats et éditions.

***Liaisons hiérarchiques :***

Directrice de l'école

***Liaisons fonctionnelles :***

Ensemble de la communauté enseignante, chercheurs et personnel administratif

**Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :**

localisation à Marseille, sur le site de Luminy ; respect impératif de l'emploi du temps.

**Profil de l'enseignant recherché**

Architecte, urbaniste

Une solide expérience dans le domaine du projet architectural est souhaitée

Une expérience antérieure dans l'enseignement est vivement souhaitée.

**Titres, diplômes et compétences requis (fournir les justificatifs) :**

- être titulaire du diplôme d'architecte avec une vraie culture constructive
- justifier obligatoirement d'une solide expérience professionnelle, hors enseignement, de praticien en matière de réalisations architecturales de 3 ans au minimum, en particulier dans le domaine de la maîtrise d'œuvre, dans les 5 années qui précèdent le premier janvier du recrutement
- avoir acquis une expérience d'enseignement universitaire ou en école de l'architecture en France voire à l'étranger en ayant développé une capacité d'enseignement pratique et théorique du projet ; ou en centre de formation professionnelle pour les artisans
- être doté d'une capacité à s'intégrer dans une équipe et à animer des synergies pluridisciplinaires ;
- avoir obligatoirement un emploi principal.

**Nature et durée des contrats :**

- contrat d'agent contractuel du ministère de la culture (poste de maître de conférences associé)
- Ce contrat est limité à 6 mois du 1<sup>er</sup> mars au 31 août 2023, non renouvelable
- Base de la rémunération brute : 2150€ (hors prélèvement à la source)

**Dossier de candidature :**

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- Une lettre de motivation.
- Une note pédagogique relative à la spécificité de l'enseignement du projet et de la théorie dans les écoles d'architecture développée au regard du projet d'établissement & pédagogique de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille (3 pages maximum) .
- Un CV faisant ressortir ses expériences professionnelles, ses références (diplômes, publications, enseignement, recherche), ses réalisations et sa situation professionnelle actuelle.
- Une copie des diplômes.
- Une attestation d'activité principale (hors enseignement).
- Une copie de la carte nationale d'identité.

**Dépôt des candidatures**

Les dossiers de candidature complets doivent être transmis par voie électronique à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille : 184 avenue de LUMINY – case 924 – 13288 Marseille cedex 09, **avant le mercredi 6 janvier à 18 heures** à [recrutement@marseille.archi.fr](mailto:recrutement@marseille.archi.fr)

Le dossier portera la mention «« recrutement d'un MCFA S8-TPCAU-FPC»».

Après examen des dossiers par le jury, les candidats dont les dossiers seront présélectionnés et prévenu au plus tard le 15 janvier s'ils sont auditionnés

**Mardi 19 janvier à partir de 14h00 sur le site de Luminy (date à confirmer)**

**La rentrée universitaire du 2<sup>ème</sup> semestre 2022-2023 aura lieu le 27 février 2023**

**Qui contacter ? :**

**Hélène Corset-Maillard** directrice : [helene.corset-maillard@marseille.archi.fr](mailto:helene.corset-maillard@marseille.archi.fr)

**Carole Lenoble** enseignant chercheur : [carole.lenoble@marseille.archi.fr](mailto:carole.lenoble@marseille.archi.fr)